

APPENDICE B.

Extrait des minutes du Conseil tenu à l'Hôtel du Gouvernement, Fort Garry, ce 12 Mars, A. D. 1873.

Ce Conseil recommande que les Honorables MM. Clarke, Howard et Royal soient nommés pour former une députation du Gouvernement de Manitoba, devant se rendre à Outaouais et demander au Gouvernement de la Puissance en faveur de cette Province :

1. Une augmentation de subside ;
 2. L'érection de bâtisses publiques, renfermant Hôtel du Parlement, Résidence du Lieutenant-Gouverneur, Pénitencier, Palais de Justice et Prison ;
 3. Un corps de police de la Puissance ;
 4. L'ajournement du Tarif Canadien, excepté pour les liqueurs fortes, jusqu'à ce qu'il y ait communication par voie ferrée avec le Lac Supérieur et sur le Territoire Canadien ;
 5. Le passage gratuit des Immigrants par la route Dawson et prolongement du dit chemin jusqu'à la frontière occidentale de la Province joignant les Territoires du Nord-Ouest, et l'entretien de ce chemin ;
 6. La création d'un tribunal dans Manitoba, avec pouvoir de régler toutes questions relatives aux droits de possession de terre, à l'émission de lettres patentes pour les terres, et à tous droits de possession contestés, ainsi qu'à tous droits de cette nature ;
 7. La nomination d'agents d'immigration, dans la Province, ainsi qu'à Duluth, Collingwood, Windsor, Sault Ste. Marie et en Europe.
 8. Une indemnité pour dommage causé aux imprimeries pendant les émeutes électorales de la Puissance ;
 9. La nomination d'un Juge en Chef.
 10. L'extension et amélioration du service de la malle-poste.
- (Pour copie conforme) : Le Greffier du Conseil Exécutif.

(Signé) : SEDLEY BLANCHARD.

Le 12 Mars, 1873.